

CENTRE HOSPITALIER 

LA PALMOSA - MENTON

Démarche de certification

La procédure obligatoire de certification HAS (Haute Autorité de Santé) vise à permettre aux établissements de santé d'évaluer et d'améliorer la qualité et la sécurité des soins délivrés. Cette démarche est conduite dans les établissements sous l'égide de la HAS qui s'effectue tous les 4 ans. Son objectif est de porter une appréciation indépendante sur le niveau de qualité des organisations et des pratiques dans tous les domaines de l'hôpital.

La procédure de certification traduit une appréciation sur la qualité d'un établissement, au croisement des attentes des usagers, des professionnels et des pouvoirs publics. La certification est un dispositif qui contribue à la régulation des établissements de santé par la qualité.

Le Centre hospitalier "La Palmosa" à Menton est engagé aujourd'hui dans la 4ème procédure de certification qui aboutira à une visite de la HAS en Avril 2017.
